

Le Venezuela dément avoir déporté des réfugiés colombiens



Caracas, 1er septembre (RHC).- Le Venezuela a démenti les accusations sur la présumée déportation de ressortissants colombiens réfugiés, dans le cadre des mesures qu'applique le gouvernement bolivarien pour reprendre le contrôle des frontières et rétablir la paix.

Le Défenseur du Peuple Vénézuélien, Tarek William Saab, a expliqué hier que les personnes déportées sont des sans papiers qui se trouvent en marge de la loi. Il a rappelé que 5 millions et demi de Colombiens vivent au Venezuela et qu'ils bénéficient de tous les droits.

Tarek William Saab a sommé le président colombien Juan Manuel Santos de renforcer le contrôle des territoires limitrophes pour empêcher les exactions des bandes criminelles et d'abroger les lois qui légalisent la contrebande d'essence.

Les autorités vénézuéliennes ont condamné hier un communiqué de l'Union Européenne qui met en cause les mesures prises à la frontière entre le Venezuela et la Colombie par le président Nicolás Maduro. Elles ont rappelé que ces 15 dernières années, ce bloc régional a mené une politique totalement inutile en matière d'immigration.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/67540-le-venezuela-dement-avoir-deporte-des-refugies-colombiens>



Radio Habana Cuba